

CA du dimanche 27 septembre 2020

8 présents et 3, puis 2 membres en liaison 'Discord ou téléphonique'

Bernard, Catherine sont excusés

Début de réunion 20h15

Décisions urgentes au vu du décret préfectoral du 26 septembre

1) prises à l'unanimité :

- Poursuite des cours, dans les mêmes conditions qu'actuellement. Seule contrainte supplémentaire: ne pas dépasser 30 personnes par salle. Aurore se charge de prévenir les profs des quelques cours concernés pour leur indiquer la marche à suivre :
 - si tous les élèves n'ont pas encore payé, n'accepter que 14 couples max
 - si on dépasse les 30 personnes, demander aux élèves si certains d'entre eux seront absents, sinon faire un roulement pour que certains élèves ne viennent pas. Si le cours fonctionne avec les groupes de 4, le plus simple est de dire à un groupe de ne pas venir. Puis changer de groupe chaque semaine.
- Le début des entraînements est repoussé vu les circonstances.
- Même chose pour l'AG, initialement envisagée le 11 octobre, afin d'optimiser le nombre de présents à cette réunion importante. En effet, le chiffre fatidique des 30 personnes autorisées risque d'être toujours applicable à cette date, et la solution de suivre l'assemblée via Zoom ou de vote à distance feraient obstacle à une vraie participation et implication du plus grand nombre de nos adhérents.

Aurélien se charge d'envoyer ces décisions dans un mail aux adhérents immédiatement puis dans la prochaine newsletter.

- Après le sondage dépouillé indiquant quel type de masque les profs désiraient, le CA renonce à commander des masques en tissu au Thé à coudre car une de nos membres fait partie de ses dirigeants. Il y a donc un risque de suspicion de conflit d'intérêt et nous ne voulons pas créer un précédent.

Fransoiz se charge de trouver une autre entreprise locale pour cette commande.

2) **Vote oui** (6 pour, 0 contre, 5 abstentions) au sujet de notre participation à des démos lors de la soirée 'Jazz club' le 16 octobre.

Cependant, Fransoiz recontactera leur président afin de vérifier le maintien ou non du festival et pour préciser que nous ne pourrons faire que très peu de démos, vu le peu de temps depuis la rentrée et la situation difficile.

Questions comptables :

- M. Aymonier semble vouloir que nous lui payions 50% de notre utilisation de ses salles à l'année. Pour rappel, après l'arrêt des cours ce printemps, il ne voulait pas accepter notre proposition de lui régler nos réservations. Aurore vérifie avec lui ce qu'il en est, et comment établir un contrat écrit pour cette année.
- Jean-Claude nous présente avec rétroprojecteur les différents documents du bilan comptable de notre association.
- La question est posée quant au maintien d'un mini GSDF cette année. Rafaël qui a la charge de son organisation, devrait nous donner bientôt un projet et un budget.

Fin de la réunion 22h15.